L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 25 MARS.

FEUILLETON.

L'HOMME SANS NOM.

PAR

P. DU BOISGOBEY.

LIV.

NOUVELLE [illegible].

S'il ne vous avait pas rencontré, maître, il serait mort, et tant qu'il vivra, il vous sera dévoué comme un chien.

Robert avait écouté avec une émotion profonde cette épouvantable histoire.

Les renseignements qu'un hasard providentiel venait de lui envoyer devaient lui suffire pour retrouver Diego, et Paddy, quoiqu'il ne lui inspirât pas encore une confiance entière, pouvait être d'un grand secours dans la poursuite qu'il voulait entreprendre.

Décidé à se l'attacher tout à fait, Robert lui remit quelque argent et lui dit de venir le trouver le lendemain dans un hôtel dont il lui donna l'adresse.

Il était bien sûr qu'il ne manquerait pas au rendez-vous, et il voulait éviter de lui faire connaître sa barque.

Le moment était venu d'abandonner l'existence de pêcheur pour rentrer dans la vie ordinaire, et Robert s'occupa d'abord de mettre le trésor en sûreté.

John, auquel il raconta la rencontre de Paddy, se chargea de débarquer l'or, sac par sac, et de le lui apporter à la villa Combi où il s'installa dès le lendemain.

Quinze jours suffirent au vieux Slough pour transporter cette fortune à terre, et Robert convertit immédiatement la somme en une lettre de crédit délivrée par la maison Rothschild de Naples sur tous ses correspondants en Europe.

Il s'assura que Paddy avait dit la vérité et que Diego s'était réellement embarqué pour Constantinople.

La mort tragique de Morgan avait fait grand bruit à Naples, mais personne n'avait pensé qu'elle fût le résultat d'un crime, et on avait attribué le brusque départ de son ami au chagrin que lui avait causé un si affreux accident.

Robert prit à son service l'Irlandais que la joie et le bien-être avaient transfiguré, mais il chargea John Slough de le surveiller, car il se défiait toujours de son penchant à l'ivrognerie.

Ainsi armé de toutes pièces pour commencer la poursuite de l'assassin de son fils, Robert s'embarqua avec Slough et Paddy sur le paquebot français qui faisait le service entre Naples et la Turquie.

En arrivant à Constantinople, la première nouvelle qu'il apprit, ce fut le départ de Diego.

Il avait quitté Péra depuis trois jours, pour gagner l'Egypte par terre en compagnie d'un Français qu'il avait rencontré à l'Hôtel d'Angleterre.

Robert ne pouvait guère songer à le joindre dans ce voyage à travers l'Asie-Mineure et la Syrie, au milieu d'une escorte et en présence d'un étranger. Il lui parut plus sûr d'aller l'attendre à Alexandrie.

Mais sa vengeance devait être encore différée.

Après deux mois de séjour en Egypte, Robert apprit que deux voyageurs s'étaient embarqués à Beyrouth pour rentrer directement en France et que l'un d'eux se faisait appeler M. de Pancorvo.

C'était le nouveau nom choisi par Diego. Robert n'hésita pas et partit sur-le-champ pour Marseille.

En débarquant, il sut que le bateau de Beyrouth l'avait précédé de huit jours.

Evidemment, Diego s'était dirigé sur Paris et c'était là seulement que Robert était certain de le retrouver.

Il allait donc enfin se trouver face à face avec l'ennemi qu'il poursuivait depuis si longtemps, mais, à mesure que la vengeance s'approchait, il la voulait plus sûre et plus éclatante.

Il avait d'abord pensé à se battre avec Diego après lui avoir jeté à la face tous ses crimes, mais la mort dans un duel n'était pas une expiation suffisante du passé.

L'échafaud, ce n'était pas trop pour un monstre quatre fois assassin.

Robert voulait le bourreau pour le meurtre de George.

Il voulait saisir Diego encore tout sanglant de quelque nouveau forfait et le traîner devant la justice.

Robert était bien sûr que le misérable ne s'arrêtait pas sur le chemin du crime et qu'il viendrait au devant du châtiment.

Il résolut de le suivre dans l'ombre jusqu'au jour où il pourrait le prendre en flagrant délit.

Il arrêta son plan avec John et ils se partagèrent les rôles dans cette chasse au meurtrier.

Le temps et la douleur avaient changé Robert au point de le rendre méconnaissable, et, d'ailleurs, il possédait une facilité naturelle pour modifier l'expression et le naturel de son visage.

Il résolut donc surveiller Diego d'autant plus aisément que celui-ci le croyait mort.

Il ne s'agissait que d'adopter un costume et une profession qui permissent de l'approcher sans exciter ses soupçons.

Robert destinait un autre rôle à Paddy Cassan.

Diego devait croire l'Irlandais trop abruti pour se défier beaucoup de lui et, si on réussissait à l'introduire dans sa maison, on serait au cœur de la place.

Quant à John, qui était parfaitement connu de Diego, il devait se tenir en dehors de l'action et dissimuler soigneusement sa présence à Paris.

Robert se réservait de l'utiliser au moment où sa vengeance serait mûre.

Il lui fallait encore un domicile qui fût à l'abri des indiscrétions et des recherches, une retraite sûre où il put se reposer de la terrible tâche qu'il allait entreprendre.

Il pensa à la maison de Montmartre qui, par bonheur, n'avait pas été vendue, et, en arrivant à Paris, son premier soin fut de courir chez le notaire qui avait été chargé autrefois de ses intérêts.

Celui-ci reconnut son client avec quelque difficulté, mais les détails que Robert lui donna suffirent pour le convaincre de son identité.

Robert lui raconta qu'il arrivait des Antilles où ses affaires le retiendraient encore longtemps et que, se proposant de faire seulement un court séjour en France, il désirait par économie habiter son ancienne maison en quelque état qu'elle fût.

Le notaire l'avertit qu'il la trouverait fort délabrée, aucune réparation n'ayant été faite depuis son départ, puis il lui remit les clefs et, par une triste journée d'automne, Robert s'achemina vers Montmartre.

Ce ne fut pas sans une profonde émotion qu'il revit le lieu où vivaient pour lui de chers et si douloureux souvenirs.

Le temps et la solitude avaient passé là. Le jardin, abandonné à lui-même, s'était couvert de broussailles. Les grilles vermoulues semblaient prêtes à se rompre et la maison menaçait ruine.

Avant de franchir le seuil, Robert rappela tout son courage.

Une crainte superstitieuse l'arrêtait à l'entrée de cette terrasse où il avait vu expirer dans ses bras celle qu'il avait tant aimée.

Il lui semblait que l'ombre d'Ellen et celle de George erraient au pied des grands arbres. Il les appelait tout bas et, dans le murmure des feuilles agitées par le vent d'automne, il croyait entendre leur voix.

Il entra. Rien n'était changé. La chambre d'Ellen était restée telle qu'elle était le jour de sa mort, et Robert fondit en larmes en reconnaissant son coffret de mariage, ce coffret dont elle lui avait remis la clef en lui disant adieu.

C'était bien là l'asile qu'il lui fallait; c'était là qu'il voulait vivre entre les souvenirs du passé et l'espoir de la vengeance.

Avec l'aide de John, il eût bientôt terminé les arrangements indispensables.

Il s'établit au second étage de la maison, et il réserva la chambre d'Ellen pour y prier, pour y retremper son courage dans la douleur.

Robert y rassembla tous les objets qui avaient servi à la pauvre femme; il y plaça aussi une douloureuse relique qu'il avait rapportée des Sorelle—le costume de plongeur dans lequel George était mort.

Il le disposa contre une tenture noire, debout, comme si l'avait vu dans la cabine de F. [illegible].

Si Robert avait pu jamais oublier le crime et la vengeance, la lugubre dépouille de son fils le lui aurait rappelé.

John Slough alla s'installer à Passy où il loua un petit appartement, et, afin d'expliquer son isolement, il se fit passer pour un Anglais atteint du spleen.

Il gardait Paddy comme domestique jusqu'au jour où on pourrait l'employer utilement ailleurs.

LVI

INFORMATIONS.

Chacun se mit en quête d'informations, et on eut peu de peine à en recueillir.

Diego se croyait assuré de l'impunité, n'était pas homme à vivre dans l'ombre, et, au bout de huit jours, Robert connaissait son nom, sa demeure, ses habitudes et ses relations.

Le temps était arrivé d'utiliser les services de Paddy.

Sa conduite était devenue irréprochable, et Robert ne doutait plus de sa fidélité.

Il fut convenu qu'il se présenterait pauvrement vêtu chez Diego, qui certainement le recevrait, ne fût-ce que pour l'interroger.

L'histoire qu'il devait raconter était convenue d'avance.

Il était arrivé de Naples à Paris en mendiant sur la route, il mourait de faim et il suppliait Diego de le reprendre à son service.

Pas de récriminations contre l'abandon au palais de Chiaia et surtout pas d'allusions à un passé dangereux.

Robert était convaincu que le faux Pancorvo mettrait cet oubli sur le compte de l'insouciance irlandaise, et qu'il n'aurait aucun soupçon.

Il espérait même que par mesure de précaution et pour ne pas perdre de vue l'homme qui possédait une partie de ses secrets, Diego prendrait Paddy à son service.

Les choses se passèrent exactement comme Robert l'avait prévu.

Paddy fut longuement interrogé. Il répondit avec cet air de naïveté que les Irlandais savent si bien prendre, et finalement Diego l'attacha à sa maison.

Robert avait ainsi des intelligences au cœur de la place ennemie et les rapports ne se firent pas attendre.

Diego avait organisé sa vie de façon à dérouter toutes les recherches.

Sa maison se composait de deux domestiques qu'il avait ramenés du Levant et qui ne comprenaient absolument que l'arabe, moyen très commode d'éviter les indiscrétions.

Il vivait du reste fort peu chez lui, passait la plus grande partie de son temps dans un cercle où il s'était fait admettre, et ne recevait personne dans l'intimité; mais il menait grand train au dehors et dépensait certainement beaucoup d'argent.

C'était précisément ce que souhaitait Robert.

Il savait bien que le misérable viendrait promptement à bout de l'or de l'Avenger et qu'il en demanderait d'autre à quelque nouveau crime.

Robert attendit, sûr que le châtiment viendrait à son heure, mais il voulut surveiller Diego de plus près et il chercha un poste qui le mît en contact journalier avec lui et sans l'exposer à être reconnu.

C'est alors qu'il eut l'idée d'entrer comme valet de chambre au cercle que fréquentait le prétendu M. de Pancorvo.

Il coupa sa barbe et ses cheveux, composa son visage et parvint à se rendre méconnaissable.

Il eut d'ailleurs peu de peine à se procurer des certificats et des recommandations.

On trouve tout à Paris avec de l'argent, et Robert en avait beaucoup, car sa lettre de crédit était à peine entamée.

Il fut admis au cercle sans difficulté, et, dès son entrée en fonctions, il eut lieu d'être rassuré.

Diego ne le reconnaissait pas, car il eut cent fois l'occasion de le servir et jamais le noble M. de Pancorvo ne fit la moindre attention à sa figure de valet de chambre.

[illegible]

Robert s'était arrangé une double existence.

Il avait pris un domicile à Paris dans le voisinage du cercle, mais, chaque nuit, il allait dans la maison abandonnée s'enfermer avec les souvenirs de ses morts aimés.

Paddy trouvait moyen de s'échapper souvent pour venir lui rendre compte de sa surveillance.

John Slough faisait aussi quelquefois le voyage de Montmartre, et l'isolement du lieu se prêtait si bien au mystère que jamais personne n'a surpris ces entrevues nocturnes.

Vers la fin de l'été, l'Irlandais apporta à Robert des nouvelles favorables à ses projets.

Diego paraissait éprouver des embarras d'argent.

Paddy avait été chargé par son maître de suivre quelques membres du cercle et d'observer leurs habitudes.

Il avait mission de s'assurer tout spécialement de l'itinéraire qu'ils suivaient pour rentrer chez eux la nuit.

Peu de jours après, un honorable membre du cercle était arrêté et dépouillé en sortant du jeu.

C'était précisément un de ceux que Paddy était chargé d'épier, et Robert ne douta pas un seul instant qu'il n'eût été attaqué et volé par Diego.

Pour qu'il eût recours à de semblables moyens, il fallait que ses embarras fussent déjà bien prononcés, et il était certain qu'il n'en resterait pas là.

Robert résolut de le surveiller plus strictement que jamais et de le faire arrêter en flagrant délit.

Bientôt il eut pénétré son système d'attaques nocturnes.

M. de Pancorvo observait chaque soir les joueurs qui gagnaient, et, comme il était renseigné sur leurs habitudes par les rapports de Paddy, il lui était facile d'aller les atteindre au coin de quelque rue déserte.

Là, le coup du jaguar, qu'il avait appris de Morgan, lui servait à terrasser et à étrangler à la fois le malheureux passant, qui se trouvait dépouillé avant d'avoir vu la figure du voleur.

Sur ces entrefaites arriva un événement qui influa beaucoup sur le dénouement de cette histoire.

Au nombre des membres du cercle se trouvait l'homme généreux qui naguère, en Provence, avait fait don de 500 francs à Robert après sa condamnation.

Il ne reconnut pas, sous la livrée d'un valet de chambre, le mystérieux prisonnier du cap Camarat, mais celui-ci n'avait pas oublié son bienfaiteur et souhaitait vivement d'acquitter sa dette de reconnaissance.

L'occasion se présenta trop tôt et tout autrement qu'il ne l'aurait désiré.

Une nuit, Robert devina que Diego se proposait d'attaquer ce bienfaiteur que le sort avait favorisé au jeu.

Il voulut le sauver et ne put y réussir, et l'impossibilité où il se trouva de le protéger lui inspira de graves réflexions.

Il se demanda s'il avait bien le droit de laisser un scélérat entasser les crimes sur les crimes, alors qu'il dépendait de lui de l'arrêter.

L'intérêt de sa vengeance était-il sacré au point de légitimer son silence? Robert commença à en douter et il chercha un moyen d'en finir avec Diego.

Pour le livrer à la justice, il fallait des preuves et surtout des preuves matérielles, car la situation apparente du scélérat le protégeait contre une accusation qui ne serait pas parfaitement justifiée.

D'ailleurs, pour l'assassinat de Thomas Disney l'heure de la prescription avait sonné depuis longtemps et l'impunité était acquise au meurtrier.

La mort de George, celle de Morgan n'étaient, jusqu'à preuve contraire, que des accidents et cette preuve, Robert ne pouvait la fournir.

Mais il y avait dans le sinistre passé de Diego une mort assez récente pour que la justice pût encore lui en demander compte.

"Si jamais, avait dit Ellen avant de mourir, le monstre qui a tué mon père et ma sœur menaçait la vie de mon fils, qu'il subisse le châtiment de ses crimes! Les preuves sont là dans mon coffret de mariage."

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 24 mars 1870.

Le marché monétaire n'a guère changé. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, sont cotés à 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois, et ceux de second ordre 1 1[4 à 1 1[2 par mois; les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales, de 1 à 1 1[4 par mois, et ceux de second ordre à 1 1[2 à 2; l'hypothécaire No 1 à 10 à 11 par an et le No 2 à 12.

L'or a ouvert à 112 1[8 à 112 3[8 contre 112 1[2 à New-York et fermé à 112 1[8 à 112 3[8 contre 112 3[8 à New-York. On a vendu $1,000, $12,000, et $10,000 à 112 3[8, $20,000, $6,000 et $40,000 à 112 1[2.—On n'a pas annoncé de ventes d'argent.

Il s'est fait très peu de chose dans le change étranger et les cours n'ont pas varié. Les ventes de sterling comprennent 44,000 livres dont 3000 connaissement à 120 1[2; 3000 clear No 1 à 121, 2000 livres à 121 1[2, 5000 livres à 121 1[4 à 121 3[8, 4000 livres à 121 3[8, 27,000 clear No 1 et connaissement No 1 à 121 1[4 à 121 1[2. Dans le change sur France, la seule transaction annoncée est de 300,000 francs en change de commerce à 4 78 3[4.—Nous cotons le sterling à 120 3[4 à 121 1[4 le connaissement No 1 et clear et 121 3[4 à 122 le change de banque; le change sur France, à 4 70 à 4 67 1[2 le premier et 4 65 à 4 63 1[4 le second.

Dans le change américain, les offres ont été plus nombreuses vers la fin de la journée et les cours plus faciles. Les banques ont tiré sur New-York à 1[4 de prime. Les transactions sont: $20,000, à vue, sur New-York, au pair, $30,000, $20,000 et $30,000 à 1[8 de prime, $60,000, $55,000 et $15,000 à 5[32 de prime.

25 actions de levées de la vallée du Mississipi se sont vendues à $7 25 et 10 à $6 50; 5 de la Compagnie d'Agriculture et de Commerce de la Louisiane à $15; 300 de la Compagnie du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux à $1 72 1[2, 1000 à $1 75 à $1 77 1[2; 50 de la Banque de la Nlle-Orléans à $39 75, 50 dito à $40; 12 de la Compagnie du Crescent City des Abattoirs à $22 35.

$5000 de bonds sept pour cent de la ville se sont vendues à 78, ce qui est une hausse, et $2000 de bonds 10 pour cent, 1 an, à 97 3[4.

$15,000 de mandats de l'Etat se sont vendues à 91 à 91 1[2 et $5000 à 91. Un lot de $5500 de certificats de la ville enregistrés a été vendu à 77 1[2 et $1300 à 80 cents. $14,000 de mandats de Jefferson City se sont vendus à 80. Les mandats de la police métropolitaine sont en demande à 88 1[2 à 90. Les courtiers achètent les billets de la ville à 14 à 15 et les vendent à 12 1[2 à 13 d'escompte.

Les obligations de la ville sont plus recherchées et nous apprenons qu'il s'est vendu des bonds à des prix plus fermes. Les ventes (annoncées) de bonds sept pour cent indiquent une hausse de 2 pour cent sur ceux qu'on a rapportés au Board d'hier soir.

Ce soir, au Board, 100 et 100 actions de la compagnie Crescent City des Abattoirs se sont vendues à $22 25; 500 et 500 de la compagnie du canal de l'Ile aux Vaisseaux à $1 80; 10 du chemin de fer de Jackson à $5; $1000 de bonds de Jefferson City à 70 cents et $1000 de mandats de Jefferson City à 81.

Voici les offres et les enchères de la séance:

	Demande.	Enchères.
Comp. Gaz de la Nlle-Orléans	—	150 00
Chemin de fer de Carrollton	102 00	—
Chemin de fer de la ville	187 75	—
Banque Germania National	106 00	—
Banque des Marchands	—	80 00
Banque de la Nlle-Orléans	39 75	39 50
Banque Crescent City	28 50	—
BanqueMéc. and Traders	48 00	55 00
Banque de l'Union	38 00	35 50
Banque d'Amérique	200 00	195 00
Banque de l'Etat de la Louisiane	17 50	16 50
Banque du Canal	44 50	44 00
Banque du Sud	—	76 50
Banque des Citoyens	—	149 75
Or	—	112 50
Chemin de fer de Jackson, 1re hypothèque	86 00	—
Chemin de fer de Jackson, 2e hypothèque	—	76 00
Chemin de fer des Opelousas	6 50	6 00
Bonds Jefferson City (vieux)	—	80 00
Do Do Do (nouv.)	—	70 00
Bons 6 p. c. de Levées d'Etat	—	87 00
Bonds de chemin de fer Nord Louisiana et Texas	—	—
Warrants de l'Etat	90 00	92 00
Coupons de l'Etat	—	92 00
Billets de l'Etat	—	90 00
Bonds de la ville 5 p. cent (Water-Works)	—	55 00
Bonds 7 p. 00 de la ville	78 00	78 25
Mandats de la ville	91 00	90 00
Mandats métropolitains	90 00	88 50

Bureau d'Espèces et de Change de Bruno & Warner, No. 146, rue Gravier, près St-Charles.

Or étranger.	Valeur en or des E.-U.
Souverains Victoria	4 82
Do vieux	4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	4 81
Pièces de 20 francs	3 81
Billets de la Banque de France en francs	18
X Thaler	7 80
X Thaler prussien	7 73
X Guilders Holl	3 93
Kronen	6 25
Ducats	2 23
Doublons d'Espagne	16 00
Do patriotes	15 50
Argent étranger.	
Argent anglais	33
Do français	15
Piastres mexicaines	1 00
Do espagnoles	1 00
Couronnes françaises	1 00
Do allemandes	1 00
Thaler	67
Thaler prussien—papier	67
Guildars	37
Spesie	1 00
Vingent espagnol, par once	1 15

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Louisian Democrat* dit "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté, et de simplicité." A vendre par M. 86 [illegible] 87 et 118 Canal.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Jeudi soir, 24 mars 1870.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 7500 balles, prises à des prix plus fortes, mais qui n'ont pas montré de hausse cotable. Cotes: low ordinary 14¼ à 15c, ordinary 17 à 18 c, good ordinary 19¼ à 19¾c, low middling 20¾ à 20½ c, middling 21¾ à 22 c, strict middling — à 22½ c et good middling — à 22 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal		770
Arriv. dep. le dern. état	3123	
Arrivé précédemment	[illegible]	[illegible]
Expédié aujourd'hui	7211	[illegible]
Expédié précédemment	[illegible]	[illegible]
Stock en mains et à bord		[illegible]

FRET.—Le fret étranger est plus bas. Les taux sur voiliers pour Liverpool sont actuellement de ½ d pour le Havre de 1c la livre. Quoi qu'il en soit, un navire a été pris pour le Havre à raison de 15[16 c et une barque pour Gênes à 1¼ c.

SUCRE ET MÉLASSE.—Les recettes, ce matin, ont compris 280 boucauts de sucre et 140 barils de mélasse. Le marché continue à être calme aux prix antérieurs il s'est vendu depuis hier 450 barils de mélasse et 300 bts de sucre 6¾ à 7¾ c pr l'inf. 7½ à 8¼ pour le commun, — pour le low fair, 9 à 9¼ pour le fair à good fair, 10¼ cts pour le fully fair, 10¾ à 11 c pr le prime, — — pour la qualité de choix, — pour le secondes, 13½ cts pour le jaune clarifié et 13½ à 13¾ c pour le blanc.

La mélasse en fermentation vaut 25 à 45 c le gallon, la recuite 40 à 62½, selon la qualité, la recuite des raffineries de la ville 50 à 70 c, sirop $1 à $1 10.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Les steamers Groesbeck, de Cincinnati, Tom Jasper, de St Louis, sont arrivés ici depuis notre dernière revue.

FARINE.—Il s'est fait plus de demandes aujourd'hui et le marché est plus ferme bien que calme. Les ventes ont embrassé 2000 barils de l'article, dont 100 de commune à $6 50 100 et 100 de fine à $4, 100 et 500 de superfine à $4 25, 300 do à $4 35, 200 de simple extra à $4 50, 200 de double extra à $5 50, 100 de triple extra à $6 15 100 de triple extra à $6 50, 71 et 150 d'extra de choix à $6 75, 100 do à $6 90 et 150 de choix pour famille à $6 50 le baril.

MAIS.—Le maïs de choix est rare et en demande, l'ordinaire abonde et est calme. Ventes aujourd'hui de 900 sacs, dont 150 d'inférieur à 90 c, 1000 de mélangé et 300 de jaune mou à $1, 528 et 1206, 130 et 200 de blanc et 500 de blanc et jaune à $1 05, 1600, 800 et 1700 de blanc à $1 06, 150 et 400 de blanc de choix à $1 07 et 150 de jaune de choix à $1 07 le boisseau.

AVOINE.—L'avoine est calme et les prix de l'article sont irréguliers, 500 sacs vendus à 62 c le boisseau, 400 à 63 et 200 à 61 c.

SON.—Calme et prix bas. 50 sacs vendus à $1 20 les cent livres et d'autres ventes en ont eu lieu à $1 10 à $1 15 do do.

FOIN.—Approvisionnement rond et demande modérée; les prix de l'article ont baissé: 100 et 700 balles de choix, vendues à $26 le ton. Le prime à choix de l'Ouest se vend $29 à 30 le tonneau.

PORC.—Les lots originaux sont tenus à $30 50 le baril de mess, le dernier de ces prix pour le lourd. Le détail se fait à $29 50 à 28 75 le baril. Un lot de 50 barils de mess vendu à $28 le baril.

BACON.—La demande est bonne et les prix plus fermes. Le détail se fait à 11¾ c pour les épaules, 15¼ à 15 ¾ c pour les côtes clear ribbed, 16 ¼ à 16¾ c pour les côtes désossés et 17 à 18 c pour les jambons curés au sucre. Un lot de 10 barriques de cotés clear ribbed vendu à 15¼ c la livre à la clôture le marché a été ferme aux chiffres ci-dessus.

SAINDOUX.—Le saindoux en tierçons est plus ferme et est actuellement coté à 14¼ à 15 c pour l'article en barillet; calme à 16 ½ 17 c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC.—Il en est arrivé et les prix en sont plus faciles. 10 barriques d'épaules vendues à 19¼ c la livre et 30 do à 10 c.

CAFE.—Le chargement du Tupsek—5331 sacs, s'est vendu hier soir à un commerçant à des conditions privées. Le marché manque de stocks en premières mains. Les prix sont fermes. Nous cotons, savoir: prime 17¼ à 17¾ c,—droits payés en ordre, good 16 ¾ à 16 ⅞, fair 16 à 16¼ c la livre.

BEURRE.—Le Goshen de choix est en demande à des prix pleins, mais le beurre inférieur et celui de l'Ouest sont calmes et lourds. Nous cotons le Goshen de choix 40 à 41 c, commun 30 à 35 c, qualité de choix de l'Ouest 28 à 30 ct, inférieur 15 à 18 c la livre.

BREAKFAST BACON.—Le bacon est assez abondant et commande 18¼ à 19 c la livre.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Vendredi matin, 25 mars 1870.

Le temps hier a été comme les jours précédents, sombre: un vent d'Est qui soufflait avec violence, a amoncelé de gros nuages qui nous ont donné une pluie fine, fort désagréable.

Le mouvement des affaires a été hier comparativement lent, l'importation et l'exportation semblent diminuer chaque jour.

Sont arrivés: Le Crescent et le San Nicolas, de la côte d'en bas; le Henry Tête, du Bayou Lafourche; La Belle et le W. S. Pike, du Bayou Sara; le 12mo Era, le B. L. Hodge, le Lizzie Hopkins, de la Rivière-Rouge; le Grand Era, de Caire; le Richmond, de St-Louis; le C. H. Groesbeck, de Cincinnati.

Sont partis: le Hunter, pour la côte d'en bas; le Travis Wright, le Lula D. et le Gladiola, pour la Rivière-Rouge; le Magenta, pour Memphis; le R. E. Lee, pour Louisville.

Parmi les départs d'aujourd'hui, nous signalerons le Crescent, capitaine C. R. Fagot, assisté de M. J. Ritter, lequel fait régulièrement deux voyages par semaine jusqu'à Riceland, paroisse Plaquemine, partant de la Nlle-Orléans tous les vendredis et mardis à 10 heures.

Nous appelons l'attention des expéditeurs de la paroisse Plaquemine ainsi que ceux de la Nouvelle-Orléans sur le bateau le San Nicolas, capitaine T. A. Enderle, qui fait deux voyages par semaine jusqu'à Riceland, partant de la Nouvelle-Orléans tous les vendredis et mardis matin à 10 heures. M. Leo Bayhi est chargé de l'administration intérieure.

Partis aussi aujourd'hui, le bateau le Henry Tête, capitaine Joe Dalferes, lequel fait deux voyages par semaine; il prendra du fret pour la côte jusqu'à Donaldsonville et alentours sur le Bayou Lafourche jusqu'à Lockport, partant de la Nlle-Orléans tous les mercredis et samedis, à 10 heures, et tous les lundis à 5 heures. M. H. Landry est chargé de l'administration financière, et MM. T. Nicolle et A. M. Osgood sont préposés au fret.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs sur le nouveau bateau le W. S. Pike, capitaine J. J. Browns, lequel fait deux voyages par semaine jusqu'à Bayou Sara, partant de la Nouvelle-Orléans tous les vendredis matin, à 10 heures, et tous les lundis soir, à 5 heures. M. S. S. Streck est chargé des affaires du bureau, et M. Ozémé Landry est préposé au fret.

Nous appelons aussi l'attention des voyageurs et des expéditeurs de la Nlle-Orléans ainsi que ceux de la Côte jusqu'à Bayou Sara, sur le nouveau bateau la Belle, commandé aujourd'hui par le capitaine V. B. Baraneo, lequel fera désormais deux voyages par semaine jusqu'à Bayou Sara, partant de la ville tous les mercredis matin à 10 heures et tous les lundis soir à 5 heures. Ce paquebot fait le service de la malle. Mr. A. Trépanier préside à l'administration des finances et Mr. C. Dean est préposé au fret.

Parmi les départs réguliers de demain, nous mentionnerons le T. D. Hine, le Natchez, le Natchez, le St-John, l'Annie Wagley et le Bart Able.

Théâtres, Concerts, Bals.

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI, 26 MARS.

MATINÉE, A MIDI PRÉCIS.

LES BIBELOTS DU DIABLE,

Grande féerie en 3 actes et 15 tableaux, par MM. Cogniard et Clairville.

Prix d'entrée, sans places fixes, pour la matinée: Orchestre, Parquets, Premières, Secondes, $1 00. Les enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Troisième ....50 cents—Quatrième .....25 cents. Les portes seront ouvertes pour la Matinée à onze heures précises.

Samedi, 26 mars, Représentation du soir, à 7 heures,

CHARLES VI,

Grand opéra en 5 actes, d'Halevy.

DIMANCHE 27 mars — 2me représentation de LES BIBELOTS DU DIABLE.
LUNDI 28 mars — Bénéfice de Mr. MICHOT, ROMEO ET JULIETTE, Grand opéra en 5 actes, de Gounod.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie et le spectacle commencera à 7 heures. Le contrôle est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. 25mars—2

Académie de Musique.

MARDI SOIR, 29 MARS 1870,
Dernière semaine de la célèbre et distinguée actrice
MISS KATE REIGNOLDS,
qui remplira le rôle de Madame de Lascours, et celui d'Ogarita dans le grand drame à sensation,

La Mer de Glace,

Ou la Prière d'une Mère,

pièce qui a été répétée pendant plusieurs semaines et sera représentée avec une mise en scène et une musique nouvelle et des décors entièrement neufs. Tous les artistes de la troupe paraîtront dans cette pièce. Vu la longueur, cet ouvrage sera joué seul.

Bénéfice de Miss KATE REIGNOLDS—Vendredi soir.
SAMEDI, après-midi, Matinée—"La Mer de Glace." 26 mars.

Museum du Crescent City.

Nos 40 et 42 Rue St-Charles.

QUATRIÈME REOUVERTURE ANNUELLE.

L'ADMINISTRATEUR prend plaisir à annoncer que la saison de 1869-70 vient d'être inaugurée par tout le brillant qui a caractérisé cette institution dans ces dernières années.

MERVEILLES ETONNANTES DU GENRE HUMAIN.

LA GEANTE DU KENTUCKY — L'ENFANT ENORME—LES ENFANTS ALBINOS—L'AVALEUR DE SABRE—LA REINE FEE.

UNE GRANDE MENAGERIE. Une volière d'Oiseaux magnifiques et rares, le Repaire des Serpents monstres, des tribus de Singes, des Hommes-Singes et Ourang Outangs, et des curiosités provenant de toutes les parties du Globe, ainsi qu'une grande collection d'objets et de reliques de l'ère antédiluvienne.

Les portes seront ouvertes de huit heures du matin à dix heures du soir. Entrée—50 cents; enfants, moitié prix. 20nov—1m

AUX 5,000 COSTUMES!!

Costumes, Masques et Dominos.
1er Prix décerné à l'Exposition de la Louisiane.

MADAME ALABAU,

91.........RUE CONTI.........91
Entre Bourbon et Dauphine,
SUCCESSEUR DE MADAME LUBAN,
Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 25 ans.

MME ALABAU offre à sa nombreuse clientèle et au public en général, des Costumes, Masques et Dominos en satin du meilleur choix, brodés et lamés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant directement de Paris. Elle invite le public à venir examiner ces magnifiques costumes, il y en a pour tous les goûts. Prenez tous vos costumes chez

Mme ALABAU,

NE VOUS TROMPEZ PAS DE MAGASIN. 26 janv—2m

PAPIER pour constructions.

Ce papier est dur et compacté comme la couverture d'un livre; il est saturé de goudron, on l'emploie pour l'extérieur des édifices en bois, au-dessous des planches de revêtement, aussi sous les plaques de toiture, pour intercepter l'humidité et le froid. On fait également usage du même papier, non saturé, à l'intérieur, au LIEU DE PLATRE, et l'on obtient par ce moyen des appartements chauds très bon marché. Le papier, pour couvrir toute l'extérieur d'une maison, ne coûte, selon la grandeur, que de $5 à 20. Echantillons et prospectus envoyés franco de port.

S'adresser à ROCK RIVER PAPER CO. Chicago, ou à C. PALMER & CO. Agents généraux pour le sud, Nlle Orléans.

De retour à la Nouvelle-Orléans.

WM. ARMSTRONG,

si longtemps et favorablement connu dans la QUINCAILLERIE, au No 130 rue Vieille-Levée, entre Bienville et Jefferson, a ouvert un magasin et sollicite le patronage de ses anciens clients et amis et celui du public. 12 mars—1m

P. MALOCHEE,

85.........RUE DU CANAL.........85

APPELLE l'attention des acheteurs, tant de la ville que de la campagne, sur le magnifique stock qu'il vient de déballer, et qu'il offre au plus Bas Prix. On trouvera en tout temps chez lui un assortiment complet de

Faïences, Porcelaines, Verreries, et Articles de Ménage,

Ainsi qu'un grand choix de GARNITURES de CHEMINÉES en PORCELAINE DÉCORÉE; SERVICES de TABLE de toutes sortes; SERVICES de LAVABO de tout prix; SERVICES à THÉ de différents genres; COUTEAUX de TABLE de la célèbre marque de "RODGERS"; CUILLÈRES et FOURCHETTES ARGENTÉES; POTS A EAU EN PLAQUÉ; LAMPES tous les modèles; PENDULES FRANÇAISES et AMÉRICAINES; BOLS A PUNCH; CAVES A LIQUEURS; VERRE D'EAU; SERVICES de TOILETTE, etc, etc.

Venez examiner le magasin No 85, rue du Canal, et vous y trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait d'articles de ménage, de luxe ou d'utilité.

Les marchandises sont livrées à domicile dans toutes les parties de la ville.

Les emballages sont confiés à des emballeurs expérimentés.

Aucune peine ne sera épargnée pour donner pleine satisfaction à tous ceux qui honoreront leur visite l'établissement de première classe

P. Malochée,
No 85, rue du Canal.

Compagnie de Gaz Puroline et Portatif,

Au No 54 de la rue du Camp.

CETTE Compagnie est seule propriétaire du célèbre GAZ PORTATIF ET FLUIDE PUROLINE NON EXPLOSIF, DE GOUCH.

Il vend en gros de l'huile de charbon et des lampes à l'huile de charbon, éprouvées, des lampes à gaz portatif, des lanternes et des candélabres, des becs de gaz, fluide et vapeur, patentés, de la gazoline, de fluide de peintres, du fluide craint de peinture, de benzine, du naptha et tous les produits de pétrole.

Spécialité de lampes et de lanternes de sucreries et de hangars à canne. 2mars—3m

La célèbre nouvelle Machine à Coudre de Singer, pour les familles.

Le succès est la meilleure preuve de supériorité.

PLUS de trente un mille de ces machines ont été vendues du 1er janvier au 1er juillet 1869. Ce nombre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre.

Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en remboursera le prix d'achat.

WM. E. COOPER & CO.,
Au No 7 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.
mars—6m

JOHN ARMSTRONG,

Fonderie et Fabrique de Bouilloires,
AU COIN DES RUES ERATO ET NOUVELLE-LEVÉE
Nouvelle-Orléans (Lne.)

FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR, VERTICALES ET HORIZONTALES, Moulins à sucre, machines à dessécher, moulins à scie, colonnes en fer, façades de bâtisses, fourneaux, barres à grilles, vérificateurs de noir animal, articles à gaz, locomotives à basse pression, bouilloires à cylindres, de toute espèce, filtres, caisses et clarificateurs de tous, etc.

J. J. ALBERT,

30....Rue de Chartres....30
Encoignure Douane,

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre: Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c. Convenable pour le détail de la ville et celui marchands de la campagne.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c.

WHISKEY CHICKEN COCK.

CE célèbre WHISKEY BOURBON, VIEUX et GARANTI PUR, de tous les âges et de tous les prix, dans les meilleures futailles, est offert au commerce, en gros seulement, à très bon marché et à des conditions avantageuses.

NOUS EN AVONS CONSTAMMENT UN TRES GRAND STOCK.

CORB, DOLHONDE & CO.,
Seuls agents, au Sud,
15 fév—6m No 96 rue des Magasins.

F. NEWHALL,

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE PAPIERS A TAPISSER
Et toute espèce de Stores,
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No. 40 de la rue du Camp, Nlle-Orléans
4 fév—3m

AVIS.

LE soussigné s'étant retiré, aujourd'hui, d'un commun accord, de la maison MIZZI, GEX & KELLEY, ouvrira, au No. 52 de la rue Poydras, un magasin de GROCERIES en gros, pour son propre compte. Il sollicite le patronage de ses amis.
2mars—1m ALEXANDER KELLEY.

G. W. DUNBAR & SON,

12 et 14......RUE ST-LOUIS......12 et 14
Nouvelle-Orléans.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—de toutes espèces de—
Liqueurs françaises,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
Figues de la Louisiane, fraîches,
En bocaux et dans des boîtes en ferblanc;
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS
24déc—1an Qui ont remporté le prix.

PLANTES, ARBRES FRUITIERS, &c.

Succession de Veuve AUGUSTIN JEANFREAU.

Une des plus belles Orangeries de l'Etat, ayant environ 800 arbres, située à 45 milles au-dessous de la ville, sur la rive gauche de la rivière, paroisse Plaquemines, mesurant quatre arpents de face, sera vendue aux enchères publiques, sur les lieux, le 2 avril. Cette propriété dépendant d'une succession, chaque arpent sera vendu séparément. Le revenu de l'orangerie est de trois à cinq mille piastres par an. Conditions, un tiers comptant; balance à 1 et 2 ans. Pour plus de détails s'adresser à M. Jeanfreau, à bord du steamboat Hunter. 6mars—1m

CAZAUX & VERGNOLE.

73........VIEILLE-LEVÉE........73
MAISON FONDÉE EN 1841.
IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Crème à la Vanille, Crème de Moka, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure. 4mai—1an

Avis aux jardiniers et aux planteurs

Graines de jardinage, de Landreth.
Récolte de 1869.

Le soussigné a, en magasin, un grand assortiment complet de graines de jardinage d'automne et d'hiver, sur lequel il appelle l'attention de ses amis et du public. On trouvera également chez lui un fort lot d'oignons et d'oignons de Russon. Les marchands de la campagne peuvent s'y procurer des papiers par douzaines, centaines et milliers, pour le détail.

H. HAFNER, au No 105 de la rue St-Charles en face du Théâtre St. Charles. 16 juil—6m

Daniel & James D. Edwards,

Nos 21, 24, 26, et 27 de la rue Delta,
—Et—
Nos 20, 24, 26, et 28 de la rue Front, Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés POUR LA FABRICATION DU SUCRE, Et de toute espèce d'ouvrages EN CUIVRE, FER ET TOLE, ROBINETS EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS DE MACHINES A VAPEUR, &c. ALAMBICS et SERPENTINS en CUIVRE pour distilleries à graines et autres distilleries; —Marchands de— TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toutes grandeurs. POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de RÉPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai. [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MARS 1870.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	G
Abadie, Paul	Gelas, Jean-Baptiste
Andrieu, Charles	H
B	Hochia, Valentin
Bryambourg, Charles-Fleury	J
Boudousquié, Henri-Antoine	Jautardo, Alexandre
C	L
Carrelobby	Latapie, Antoine
Chamberlain	Lundis, Jacques (chapelier)
Caillot, Charles-Eugène	Louvreau, T
Collin, Frédéric (notaire à Chenière Caminada, Lne)	Lafont, Siffren (menuisier)
Cambas, Constant	Luquet, Jean
Coquelin	Lemene, J
Castel, Antoine	M
D	Mentier, Jules
D'Augerot, Alfred	N
Donnes, Jean-et-Jean	Nerrey, Louis-Eugène
Danays, Jean-Marie	Noël, Joseph
Dervaux, Laurent	O
E	Odier, Steuse & Leisy
Estremont, Lafarge, Jean-Marie	P
F	Pousse, André
Fleury-Damour, Hippolyte-et-Jules	R
G	Ratlinger, Georges
Gordon (Mme), née Louise Françoise Girardi	Raymond, Emile (menuisier)
	Rebès, Augustin (Mme)
	T
	Turure, Bonaventure

La chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO,
No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Oceana, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO,
No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO,
No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO,
No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO,
Mardi—1an No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
20 Mai—1 an 16 & 18.........ST-LOUIS STREET.........16 & 18

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T. HOWARD..........Président.

Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.
20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE D.

Tirage, le SAMEDI, 2 avril 1870, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co........Contracteurs.

—PLAN—

20,000 billets—Prix du billet: $20 seulement.

1 lot de	$50,000, soit	$50,000
1 lot de	20,000, soit	20,000
1 lot de	10,000, soit	10,000
1 lot de	10,000, soit	10,000
1 lot de	9,000, soit	9,000
1 lot de	8,000, soit	8,000
1 lot de	7,000, soit	7,000
1 lot de	6,000, soit	6,000
1 lot de	5,000, soit	5,000
1 lot de	4,000, soit	4,000
1 lot de	3,000, soit	3,000
1 lot de	2,500, soit	2,500
1 lot de	2,000, soit	2,000
1 lot de	[illegible]	[illegible]
48 lots de	200, soit	[illegible]
317 lots de	200, soit	[illegible]
440 lots s'élevant à		$[illegible]

Billets entiers: $20—coupons en proportion. Lots payables en plein, sans déduction. Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre. 3mars—

Enfin quelque chose de nouveau!

LE CÉLÈBRE AMER
Aromatique, Stomachique et Tonique,
—DE—

PRICE.

Notre marque:
I. X. L.

CE précieux amer est le fruit d'années de recherches et n'est inconnu ni des propriétaires ni de ses amis, dont les conseils l'ont fait présenter au public sous cette forme et à des prix qui le mettent à la portée des masses. C'est un tonique stomachique qui n'a pas encore été excédé. Jamais préparation plus agréable, plus bienfaisante, plus propre à exciter l'appétit n'a été offerte au public. Les ingrédients dont il se compose sont innocents, et c'est à l'un de nos concitoyens qu'on doit cet amer. Sa supériorité reconnue devrait lui faire préférer à beaucoup d'autres qui se vendent à des prix qui laissent de profit qu'au propriétaire.

On vend de ce tonique en très grandes quantités et jamais l'acheteur n'a manqué d'en être satisfait. On l'emploie avec le plus grand succès pour la dyspepsie, la faiblesse, les fièvres en frisson, les affections nerveuses, la torpeur du foie, la constipation et les maladies cholériques. On le recommande surtout aux personnes qui voyagent, sur terre ou sur mer. C'est le tonique le plus puissant qui soit connu.

Méfiez-vous de l'avant de Pacheco.

L'essai est gratuit, si le consommateur et le marchand ne sont pas satisfaits, l'argent est remboursé.

Schmidt & Zeigler, John I. Adams & Co., Hart, Well, Chambers & Sedberry, J. Bloom & Co., W. Grief & Co., Schneider & Zuberner, Van, Mason & Co, Wheeler, Finley & Co., I. L. Stropshire, Banna, Scizas & Co. et droguistes et marchands en général.

JAS. W. PRICE & CO.,
Seuls propriétaires,
Dépôt, au No 87 de la rue Poydras.
11 fév—3m

E. J. HART & CO. NEW ORLEANS

QUININE de toutes les marques, Gomme arabique, Saccharine, Cochenille, Indigo, Muscade, Mace, Crème de tartre, Camphre, Tartre brut, Soude Winter bent, Eau de fleur d'orange, Acide tartrique, Cannelle de Ceylan, Chloroforme.

En magasin et en Douane, A vendre par E. J. HART & CO., Aux Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas. 8 janv—1an

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deux maisons après la rue du Canal.
Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. [illegible]

Dr. O. BLANCKE,
416 & 418, Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCES.

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers montés sur le nouveau métal de la manière la plus artistique. Les dentiers "Aluminium" sont beaucoup plus légers, plus durs et bien plus beaux que les ratteliers en or et se vendent beaucoup moins cher que ces derniers. [illegible]

Le Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 14 de la rue Baronne, au dessus du magasin de [illegible], il sera heureux d'y recevoir ses anciens clients et les personnes qui auront besoin de ses services.

Il donne des consultations en français et en anglais. On le trouvera chez lui de 8 heures du matin à 4 heures du soir. 3nov—1an

Le Dr. J. S. Knapp,
CHIRURGIEN DENTISTE,
Au No 15 de la rue Baronne, près Canal, étant, depuis plus de vingt ans dentiste résident à la Nouvelle-Orléans, ses nombreux clients et ses confrères témoignent de son mérite comme opérateur. 1nov—1an

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20. Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures au cabinet du Dr. L. Dupérreu, 66, rue Bienville encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. Août—1an

Dr. MALONEY,
DENTISTE,
No 306 rue St-André, près Magazine,
(Quatrième District.)

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des ratteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Les dents des enfants sont de sa part l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY a REMPORTE LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur ratelier fait en Louisiane. Il refait les vieux ratteliers et garantit son travail. 21mai—1an

Changement de domicile.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
136........RUE DU CANAL........136
entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou du vulcanite, à des prix modérés. Consultations en français, en espagnol et en anglais. Extraction des dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote. 2mai—1an

MEDECINS.

Le Dr Valdemar Bille,
Ancien chef de clinique du professeur Ricord, dans Paris,
—Spécialiste pour—
Les maladies de la Femme, maladies secrètes, et Syphilis sous toutes les formes et maladies du foie.
135........RUE ROYALE........135
Consultations de 12 à 3 et de 6 à 7 P. M.
19 fév—3m

Le Dr. Jules HOMBERGER,
Ancien chef de Clinique du Dr. Michel, à Paris.
OCULISTE,
140........RUE DU CANAL........140
Consultations de 11 à 2 heures.
1oct—1an

E. A. LANDRY,
De la Faculté de Paris,
66......Dumaine, encoignure Royale......66

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE DR. LANDRY a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE, douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement particulièrement efficace dans la dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dysenteries chroniques et toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas de laryngite, ce traitement peut être suivi à domicile. Consultations de 2 à 4 heures P. M. 7avril—1an

VINCENT ALVAREZ,

114..........DUMAINE..........114

MR. VINCENT ALVAREZ annonce à sa clientèle et au public en général qu'il a transféré sa manufacture de cigares du No 39 de la rue Royale au No 114 de la rue Dumaine, où il remplira comme par le passé les ordres qu'on voudra bien lui confier. 6mars—1m

PIERRE DUFORT,
SUCCESSEUR DE CH. LABORDE,
80........Rue St-Louis........80
Entre Royale et Bourbon.
Il a transféré son écurie au No 16 de la rue Orléans à [illegible]. Voitures pour funérailles, mariages et enterrements. 1mars—6m

Médicaments.

Onguent Magique de FIELD

UN grand nombre de citoyens éminents ayant eu à se féliciter de l'usage de cet onguent, ont engagé le propriétaire à offrir au public ce remède aussi précieux. Cédant aux demandes réitérées de ses amis, le propriétaire de la patente est prêt à vendre "l'Onguent Magique de Field" par l'entremise des principaux pharmaciens. Il le recommande avec confiance pour l'érysipèle, le mal connu sous le nom de "feu indien", les rhumatismes inflammatoires, la gale, les boutons, les cors, les cancers, les vieilles plaies et les inflammations. On le recommande surtout pour les "hémorroïdes", ce mal si douloureux et si commun. On trouvera de nombreux certificats de guérison au dépôt de médicaments patentés de Fleming, Nos 56 et 57 de la rue des Magasins.

En vente chez tous les pharmaciens. 2mars—3m

Tout le Monde en prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.
Le meilleur Tonique du monde,
QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, etc. A vendre par
19 sept—1an J. B. VANHORN & CO.

BANDAGE HERNIAIRE,

Sans ressorts, sans ouate ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTES, DE H. SPILLMAN, Patentés le 7 septembre 1869. Ils sont portés aujourd'hui plus communément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes. La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté de W. Johnson, pour la Louisiane. Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques. Attention particulière pour les enfants. Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN,
93..........Rue Baronne..........93
A vendre — Le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept. 1an

Female Regulator

DU DR.

BRADFIELD,

Le Meilleur Ami
DES FEMMES

CE PRÉCIEUX REMÈDE EST EXCLUSIVEMENT pour les Femmes, dans les cas de maladies de la matrice qui n'exigent pas d'opérations chirurgicales. Celles-ci étant fort rares, le "Female Regulator" s'emploie presque toujours. Lorsque les menstrues ont été interrompues subitement, soit par le froid, les inquiétudes le "Regulator" agit merveilleusement en rétablissant les fonctions et fait disparaître la fièvre, les maux de tête, les douleurs au dos, les rougeurs, les frissons, l'inflammation des entrailles et l'agitation générale. Quand il est pris à temps, tous ces symptômes s'évanouissent aussitôt sans que la constitution en souffre. Il arrive fréquemment que le remède convenable n'est pas employé à temps, le mal devient alors chronique et la source d'affections sans nombre. [illegible]

A celles chez qui se déclarent les symptômes qui se rattachent aux maladies menstruelles, nous dirons: Prenez le "Female Regulator" du Dr. J. Bradfield, dont quelques doses vous soulageront de suite et qui vous guérira si vous avez un peu de patience.

Les plus habiles médecins de la Géorgie ont recours à ce remède depuis plus de vingt ans. Chaque famille devrait en avoir deux ou trois bouteilles.

Nous répétons que le "Female Regulator" du Dr. Bradfield est préparé pour les femmes et pour elles seulement. Faites-en l'essai, c'est tout ce que nous demandons.

Préparé et à vendre, en quantité quelconque, par L. H. BRADFIELD, Droguiste, à Atlanta, Géorgie.

CERTIFICATS.

"Tuskegee, Ala., 21 novembre 1869.
"A Mr. L. H. Bradfield.—Veuillez nous adresser immédiatement un autre lot de "Female Regulator" Bradfield." Il est aussi efficace que vous le dites et nous avons reçu des rapports excellents. "Vos soumis, etc.,
"HUNTER & ALEXANDER."

"Les soussignés, droguistes, recommandent, avec plaisir, au commerce, le "Female Regulator" du Dr J. Bradfield. Ils ne discutent pas son efficacité, vu qu'il est [illegible].
"W. A. LANSDELL, Atlanta, Géo.
"PEMBERTON, WILSON, TAYLOR & Co. Atlanta Géorgie.
"W. C. LAWSHE, Atlanta, Géo.
"W. ROOT & SON, Atlanta, Géo."

"Etat de la Géorgie, Comté Troup. Je certifie que j'ai examiné la recette du Dr Josiah Bradfield, de ce comté. C'est un composé d'excellents remèdes pour le traitement des maladies de la femme.
"WILLIAM P. BEASLEY, D. M.
"21 décembre 1868."

Prix........$1 50 la bouteille.
Par WHEELOCK, FINLEY & CO., E. J. HART & CO., I. L. LYONS & CO., Et au dépôt de Médicaments patentés de FLEMING.

Traitement du Dr. Boyer, de Paris, pour la guérison de la Goutte et des Rhumatismes.

LE traitement du Dr Boyer pour la guérison de la Goutte, des Rhumatismes et des Névralgies obtient depuis vingt ans un succès incontesté. [illegible]

La liqueur spécifique du Dr. Boyer est composée de substances d'hydragogues et d'ombellifères aromatiques. Ni mercure, ni colchique, ni opium ni aucune de ces substances qui peuvent avoir une action fâcheuse sur l'économie n'entrent dans les remèdes du Dr. Boyer.

S'adresser chez C. DUHAMEL, 111 rue du Canal.

On l'on trouvera les instructions et les notes nécessaires. 3nov—6m

NEW-FOUNDLAND BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau de vie la plus pure; ce qui y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique; il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur: c'est un stimulant doux, comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garante de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charretées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an Mar18

RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.
RED JACKET BITTERS.

JOHN W. NORRIS,
Agent général du Sud,
97 CANAL,
16janv—3m Ma V D Nouvelle-Orléans.

CHARBON. CHARBON.
C. TYLER, bureau No 15 de la rue Carondelet.—Dépôt, au pied de la rue First.
CHARBONS Pittsburgh, Cannel anglais et Anthracite, livrés dans tous les quartiers de la ville et à bord des steamers, aux plus bas prix du marché et aux frais de charroi.
5 février—6m C. TYLER.

VENTES JUDICIAIRES.

SOLOMON ROSENTHAL vs JAMES BANKHEAD.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3,106.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus et conséquemment des parties y intéressées, je procéderai le SAMEDI, vingt-six mars 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Ste Marie, Premier District de cette ville, désigné par le numéro quatorze dans l'îlet borné par les rues Carondelet, du Canal, St Charles et de la Commune, [illegible] Prima, notaire public en cette ville, en date du 12 février 1841.

Le dit terrain mesure vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet, dix huit pieds trois pouces de largeur derrière, sur cent pieds de profondeur et ayant l'usage d'une allée commune derrière.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Geo. Mac Gregor, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du [illegible].

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
25 mars—26,28

IRBY McDANIEL & CO vs. C. H. WERCKMULLER.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 23,606.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt neuf mars 1870, à 10 heures, au No 74 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville.

Le fonds et l'installation d'une Pharmacie transportés de la maison située au No 160 de la rue Poydras, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14,19,22,28,29

Louis Stern & Frères vs Joseph Berger, La Dame Aspasie E. Peters vs le même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. Nos 21,656 et 21,661. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre avril 1870, à 10 heures A. M. à mon entrepôt, No 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds d'un magasin de chaussures transporté de la maison située à l'angle des rues Poydras et Penn, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
22 mars—22,25,29,31 avril 3

La veuve H. Gimbel vs. Louis Gimbel.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. No [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, trente et un mars 1870 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Louis Gimbel au terme restant du bail passé entre le dit défendeur et Samuel Hastings, le [illegible] septembre 1868 de la propriété avec toutes les améliorations qui y trouvent, située rue des Magasins entre celles Felicité et Ste Marie, et portant le No 520 de la dite rue des Magasins. Le dit bail étant pour le terme d'une année commençant le 1er octobre 1869 et finissant le 30 septembre 1870, à raison de quatre vingt cinq piastres par mois payables mensuellement à l'avance.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur paiera le loyer à son échéance selon les clauses du dit bail et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 mars—19,22,25,29,31

JAMES POLLOCK pour l'usage etc. vs ANDRE J. FARMER.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 1326. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt huit de mars 1870, à 10 heures A. M. sur les lieux, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds d'une distillerie située à l'angle des rues Calliope et Clara, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11,19,22,25,28

Rudolph Turner vs William Shannon.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
22 mars—22,25,28,31—avril 1

RUDOLPH TURNER vs WILLIAM SHANNON.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2,284.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre avril 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur William Shannon [illegible].

Conditions.—L'acquéreur paiera le loyer à son échéance, selon les clauses du dit bail, et la balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
22mars—22,25,28,31 av1

CRIAM J. ROSENTHAL vs BARBARA HOFFMAN.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 1,221. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, [illegible] mars 1870 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville [illegible].

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété a été acquise par feu Christian Hoffman de Charles J. F. Baque, suivant acte au rapport de H. F. Fabre, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 17 avril 1866, et appartient à sa veuve Barbara Hoffman, en sa qualité de tutrice naturelle de ses mineurs enfants, suivant [illegible].

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
22mars—22,31 9,16,23av

CHARLES WHITING vs JACOB FLICK.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2,674. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-six de mars 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Miro, Conti et de la Douane, et désigné par le numéro trois d'après un croquis annexé à un acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 18 d'avril 1866, portant vente par l'Evêque Catholique [illegible].

Le dit terrain mesure trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Benjamin Wadsworth, suivant acte au rapport de Charles Stringer, notaire public en cette ville, en date du 27 mai 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
fév 1870—3,11,18,26 mars

JEAN MULE vs FREDERICK STUMPF.

CINQUIEME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 1604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, 2 avril 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Cinq certains terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, St. André, Benton ou Franklin et White, désignés par les numéros douze, treize, quatorze, quinze et seize d'après un croquis du dit îlet, dressé par L. Reizenstein, ingénieur, daté du 7 février 1867, et annexé à un acte au rapport de E. Barnett, notaire public en cette ville, en date du 5 mars 1867.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No. Douze, trente pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent trente sept pieds deux pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Le No. Treize, trente pieds de face à la rue Franklin, trente pieds cinq pouces et six lignes de face sur la ligne de la réserve Gormley parallèle à la rue St. André, trente pieds, cinq pouces trois & lignes sur la ligne limitrophe du No. Douze, et trente et un pieds, quatre pouces et cinq lignes sur la ligne limitrophe du No. Quatorze.

Le No. Quatorze, trente pieds cinq pouces et six lignes de face sur la réserve Gormley, trente et un pieds, quatre pouces et cinq lignes sur la ligne limitrophe du No. Treize, trente pieds cinq pouces trois & lignes sur la ligne limitrophe du No. Douze et trente deux pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne limitrophe du No. Quinze.

Le No. Quinze, trente pieds, cinq pouces et six lignes de face sur la ligne de la réserve Gormley, trente deux pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne limitrophe du No. Quatorze, trente pieds cinq pouces trois & lignes sur la ligne limitrophe du No. Douze et trente quatre pieds, sept lignes sur la ligne limitrophe du No. Seize.

Et le No. Seize, trente pieds, cinq pouces six lignes de face sur la ligne de la réserve Gormley, trente quatre pieds un pouce sept lignes sur la ligne limitrophe du No. Quinze, trente pouces trois & lignes sur la ligne limitrophe du No. Douze et trente cinq pieds, six pouces et quatre lignes sur la ligne limitrophe du No. Seize.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de P. J. McMahon, suivant acte au rapport d'Edouard Barnett, notaire public en cette ville, en date du 18 août 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
—1,9,17,26, av 2

LOUIS FIX, vs MARIE ADELAIDE PETERSON, (MARIA ADELAIDE TEGDER), veuve de AUGUSTE PETERSON.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,806.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-neuf mars 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé au faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, rue Casacalvo et Mandeville, entre celles Casacalvo et Moreau, mesurant trente sept pieds et demi de face à la rue Mandeville, sur soixante-quatre pieds de profondeur, mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une petite maison basse en bois, couverte en bardeaux, ayant deux chambres faisant face à la rue et portant le No. et de la rue Mandeville, une maison en briques à deux étages couverte en ardoises, bâtie dernière et ayant deux chambres au rez-de-chaussée, et deux chambres au premier, dépendances et appartenances et avantages y attachés et y appartenant.

Un certain terrain appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de J. H. Middendorf, suivant acte au rapport de Joseph Cohn, notaire public en cette ville, en date du 24 décembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1 fév—16, 2—4, 15, 18 25 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

100 pièces Casimir, Satinet et Jeans.
— AUSSI —
10 caisses Vêtements d'Eté, assortis.
— AUSSI —
200 caisses Chapeaux pour hommes et enfants.

PAR GABRIEL LEAUMONT, salle d'encan 40, Chartres—VENDREDI 25 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu:
100 pièces casimir, satinet et jeans.
Aussi—
10 caisses vêtements d'été venus par les derniers arrivages du Nord.
Aussi—
200 caisses chapeaux pour hommes et enfants.
Aussi—
Un assortiment d'articles de toilette.
Conditions—Comptant. 25 mars

PAR H. MARKS.

Marchandises sèches,
Habillements, Malles,
Bonneterie, &c.,—à l'encan.

PAR H. MARKS, Encanteur.—Il sera vendu VENDREDI, 25 mars, à 10 heures, dans sa salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—

222 lots de marchandises sèches convenant au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Un assortiment d'Habillements.

Un beau stock de Malles de messieurs et de dames.

Conditions—à la vente. 25mars

PAR LOUIS STERN & BROS.

PAR LOUIS STERN & BROS. M. STERN, Encanteur.—VENDREDI 25 mars, à 10 heures du matin, dans leur salle de vente, rue de Chartres, No. 18, il sera vendu:

200 caisses bottes, bottines et souliers, comprenant un assortiment général et un magnifique assortiment des manufactures de Philadelphie et Newark, pour hommes, garçons, dames, demoiselles et enfants. Les marchandises sont fraîches et conviennent très bien au commerce.

Conditions à la vente. 24mars

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente pour effectuer un partage.

Une Propriété de valeur, près du Marché St Bernard, et à proximité des chars de la rue Claiborne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau No 48 du Passage de la Bourse.—Il sera vendu SAMEDI, 26 mars 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rue St Charles entre les rues Commune et Gravier, sans aucune limite, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Robertson et Claiborne, mesurant 42 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. [illegible]

Conditions: Moitié comptant; la balance à 12 mois de crédit pour billets [illegible].

Acte de vente, ainsi que les timbres des Etats Unis par devant [illegible], notaire public, aux frais des acquéreurs. 24mars

Encan pour Dames,

Chez MADAME SOPHIE, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau No 48 Passage de la Bourse—MERCREDI 30, JEUDI 31 et VENDREDI 1er avril, à 10 heures et quart A. M. il sera vendu au magasin de Madame Sophie, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne, sans réserve aucune, les articles suivants:

[illegible]

Plantes et Arbustes de toute description et qualité.—L'importation de M. Pelloré.—Vente positive et sans réserve pour cause de départ.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. [illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente Renvoyée, au 26 Mars,

Propriété rue des Ursulines No 139.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 26 mars 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles:

Un lot de terre dont les dimensions sont [illegible].

Conditions: L'acquéreur paiera le loyer à son échéance [illegible].

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
22mars—22,26,29,31 av1

TERRAIN
SUR LA RUE CASACALVO.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 26 mars 1870 à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu:

Un lot de terre [illegible].

Acte de vente par devant [illegible] notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats Unis et la taxe de l'année courante. 22 mars

PAR C. C. THAYER.

Vente péremptoire,
POUR CAUSE DE DÉPART.

Deux résidences-cottage de choix, dans le Quatrième District.—Vente à l'encan.

PAR C. C. THAYER, Encanteur—Bureau et Salle d'encan, au No 47 de la rue du Camp—SAMEDI, 26 mars 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles il sera vendu—

1. UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Howard, Jackson et Helene. Le dit terrain a 27 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles. Il est désigné par le No 4 sur un plan dressé par H. A. Boudousquie et daté du 11 mars 1870.

Les bâtisses comprennent un cottage bas et en bois, ayant quatre chambres et une bonne dépendance ayant deux chambres, cuve, hangar, &c.

2. UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Joseph, Howard, Jackson et Helene. Le dit terrain a 27 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Il est désigné par le No 12 sur un plan dressé par H. A. Boudousquie et daté du 11 mars 1870.

Les bâtisses comprennent une maison basse en bois, ayant cinq chambres, dépendances, cuve et hangar.

Termes et conditions. Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats Unis; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par privilège de vendeur portant intérêt de huit pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement avec la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées au vendeur. L'acquéreur devra payer les taxes de l'année courante.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, par devant E. Eude, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
20 mars—of

Pour Cause de Départ.

VENTE POSITIVE DE

Terrain sans de prix, dans le Quatrième District. Vente à l'Encan.

PAR C. C. THAYER, Encanteur—Bureau No 47 de la rue du Camp—SAMEDI, 26 mars 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu—

UN CERTAIN TERRAIN faisant partie de deux certains terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 18 compris entre les rues Philippe, Première, Jacob et devant Pierret et Soils. Le dit terrain a 25 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Philippe, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent une maison basse en bois, ayant trois chambres dépendances, hangar, cuve, etc.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats Unis, la vente hypothèque et privilège du vendeur, portant intérêt à huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente, avec la clause de cinq pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. L'acquéreur devra payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes de 1869 et de l'année courant.

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu intérieur des E. U., par devant L. Eude, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
20 mars—of

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, clous, riz, etc. 4 sept—1an

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, toit feutre, enduit Asbestos ciment Asbestos, peinture préservatrice, &c. Réparations et construction de maisons de bateaux à vapeur. L'Asbestos est la seule composition qui résiste à la chaleur de ce climat. Il est à l'épreuve du feu et s'assure au même taux que les bâts en ferblanc.

Venez l'examiner.

ZABLE & DALTON,
Agents en Louisiane,
Au No 115 de la rue Poydras.
2 juin—1an—8je Mar

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Propriété de valeur
DANS LE SECOND DISTRICT.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs. Bureau No 17, Passage de la Bourse.—SAMEDI, 26 mars 1870, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane:

Deux lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Rochebiave, St-Philippe et Delhonde, désignés par les Nos [illegible] et mesurant ensemble 50 pieds [illegible].

Conditions: [illegible].

Actes de ventes et les timbres des Etats Unis aux frais de l'acquéreur par devant A. Dreyfous, notaire public. 19 mars 19,25 26

Vente, pour cause de départ,

—DE—

Une Ferme dans la ville de Harlem, Paroisse Jefferson.

PAR G. DE FERIET, Encanteur—Bureau, No 20 de la rue Royale—JEUDI, 31 mars 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique.

Un morceau de terre composé de trois îlets situés dans la ville de Harlem, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 110, 111 et 114 ayant chacun une face de [illegible] et 280 pieds de profondeur.

Les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur l'îlet No 111 comprennent une maison ayant 4 chambres avec une galerie sur la façade; écurie, poulailler, citerne, cuve, &c.

Le tout est entouré.

Il y a sur ce terrain environ 400 pieds de choux, 18 barils de pommes de terre, patates douces prêtes à être plantées, une grande récolte de petits pois et de betteraves.

Le terrain est en bon état pour le plan.

Egalement

Un cheval, charrette et harnais, quelques pieds de bois de construction, un lot de meubles et d'ustensiles de cuisine, instruments aratoires, charrues, &c.

Les personnes qui désirent visiter la propriété obtiendront tous les renseignements nécessaires en s'adressant à l'encanteur.

Conditions: La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et les autres clauses ordinaires.

L'acte de vente y compris les timbres de Revenu intérieur des Etats Unis, par devant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
24mars

Magnifique résidence au No. 200 du Chemin du Bayou, entre les rues Roman et Derbigny, dans un quartier sain et agréable.

PAR G. DE FERIET, Encanteur—Bureau, No 20 de la rue Royale—SAMEDI, 26 mars 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique.

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Bayou Road, Roman et Derbigny [illegible].

La situation de cette propriété, la salubrité du quartier, la proximité de bâtisses, la grandeur et de magnifique voisinage des chars et des écoles publiques en font une des plus désirables.

Conditions: La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, privilège de vendeur et portant huit pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. [illegible]

Acte de vente et les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, par devant M. Hogan, notaire public aux frais de l'acquéreur.
22 mars

Vente positive

POUR CAUSE DE DÉPART

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 20 de la rue Royale—JEUDI, 31 mars 1870, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'enchère publique au domicile de M. [illegible].

Tout le contenu de la magnifique résidence de Mr. J. M. Lapeyre située au coin des rues Ste Anne et Burgundy; [illegible] ameublements de salon, chambres à coucher, bibliothèques, bois de lit, armoires, rideaux, etc.

—Egalement—

Un magnifique piano Pleyel de concert.

Conditions, comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

N. B. On recevra jusqu'au jour de la vente des propositions pour une vente à l'amiable. 22mars

PAR J. B. WALTON.

POUR LIQUIDATION.

Rue Poydras et rue Howard.

Petites Maisons de Familles,

garanties à l'abri des réclamations Gaines.

PAR J. B. WALTON, Encanteur—Bureau No 162 de la rue de la Commune—SAMEDI, 26 mars 1870 à midi, il sera vendu à la Bourse [illegible].

[illegible]

Pour un partage—sans évaluation ou limite.

Magasin et demeure dans le "Crescent Row," rue du Canal, entre les rues Dauphine et Bourgogne, à côté de Victor.

Maison à étage dans la rue Melpomène.

La résidence Bringier et trois terrains, au coin des rues Esplanade et Prieur, Troisième District.

PAR J. B. WALTON, encanteur.—Bureau No 162 de la rue de la Commune—SAMEDI, 26 mars 1870, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, savoir:

1. LE DEMEURE ET MAGASIN DANS LE CRESCENT ROW, à côté du restaurant de Victor, dans la rue du Canal. Un terrain de très grand prix, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Dauphine, Bourgogne et Dauphine [illegible].

2. MAISON EN BOIS ET A ETAGE, dans la rue Melpomène. Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Melpomène, Terpsichore, Constance et Annonciation [illegible].

3. UNE MAISON BASSE EN BOIS, dans la rue Melpomène. [illegible]

4. TROIS TERRAINS avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés à l'angle des rues Esplanade et Prieur, dans le Troisième District de cette ville [illegible].

Termes et conditions pour la propriété de la rue de l'Esplanade [illegible].

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, par devant N. B. Trist, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Lingerie, Chapeaux et "Notions"

PAR HOFFMAN MARKS & CO., Encanteurs. Bureau, No 13 de la rue de Chartres. VENDREDI, 25 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu:

200 lots chemises blanches et colorées en coton, cravates, gants, mouchoirs, [illegible] bretelles, mailles, chapeaux, boutons, jupes Balmoral et imprimées, etc.

[illegible] caisses chapeaux feutre, castor et paille, fantaisie, [illegible].

Conditions à la vente. 25 mars

PAR E. ROGER & CO.

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO. [illegible] SAMEDI, 26 courant à 10 heures du matin, dans leurs salles d'encan, Nos. [illegible] de la rue Vieille Levée:

300 caisses bottes, souliers et brodequins, assortiment de choix, [illegible] derniers arrivages.

Conditions à la vente. 25 mars

PAR D. E. MORPHY.

Grande vente, sans réserve, d'articles d'utilité et de fantaisie.

PAR D. E. MORPHY (A. E. Morphy, encanteur)—Il sera vendu le MERCREDI 30 mars 1870, à 10 heures A. M. à sa salle d'encan, au No 4, rue des Magasins:

Un grand et magnifique assortiment de vases, services de Bohême, [illegible] porte-bouquets, objets de fantaisie, [illegible].

Les acheteurs et le public en général sont priés de venir examiner les marchandises avant le jour de la vente.

Conditions comptant. 26mars—

Mais.

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 25 mars, à 10 heures du matin, sur la Levée, en face de la rue Lafayette:

Mille sacs, plus ou moins de maïs.

Conditions comptant. 25mars—

PAR CHARLES E. FORTIER.

La maison No 258 rue Bourbon, entre Hôpital et Ursulines, à l'encan.

Vente pour opérer un partage.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur, Bureau No 14 Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 mars 1870, à midi, il sera vendu, à la Bourse St Charles [illegible].

Un terrain situé en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines. Le dit terrain mesure [illegible].

Conditions: Un tiers comptant, la balance à un et deux ans [illegible].

Acte de vente par devant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26 mars

PAR NASH & HODGSON.

Propriété dans le 3ème District.

TERRAIN DE PRIX DANS LA RUE URQUHART—30 pieds sur 172.

Vente sans réserve, à l'encan.

PAR NASH & HODGSON, encanteur. Bureau No [illegible] de la rue Gravier—SAMEDI, 26 mars 1870, à midi, à la Bourse Exchange St-Charles, il sera vendu:

UN TERRAIN DE PRIX situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Urquhart, Marais, Felicianna et Louisa. Le dit terrain a [illegible].

Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente, avec les timbres et les taxes de 1870, par devant O. Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur. 21mars

EXCELLENT PLACEMENT.

Dix bons terrains situés dans le Troisième District, convenant à un laitier. Vente sans réserve, à l'encan.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur. Bureau No [illegible] rue Gravier—SAMEDI, 26 mars 1870 à midi à la Bourse d'Encan St-Charles [illegible].

[illegible]

PAR H. W. PALFREY.

Vente, à l'encan, de la barge modèle "Try Again."

PAR H. W. PALFREY, Encanteur—Bureau No 30 de la rue de Chartres—VENDREDI, 25 mars, à midi, à la Bourse [illegible] il sera vendu [illegible] la barge modèle "Try Again" [illegible].

PAR J. DEJAN Jr.

Bons Meubles, Faïence, etc.

Contenu de la Résidence No 31 de la rue du Maine, Deuxième District.—Vente à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr. Encanteur. Bureau, No [illegible] rue Gravier—VENDREDI 25 courant, à 10 heures du matin, à la résidence No 31 de la rue Dumaine, entre les rues Royale et Douane, il sera vendu:

Tout le contenu de ladite résidence, comprenant [illegible].

Conditions comptant, en billets des Etats Unis.

Grande vente, sans réserve, de MEUBLES.

PAR J. DEJAN Jr. encanteur. Bureau, No [illegible] rue Gravier. [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12

CHEVAUX ET MULETS.

PAR J. DEJAN JR.—Il sera vendu [illegible] des beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, boguets, harnais et selles [illegible].

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux.—A l'encan.

Vente régulière, Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, Jr. Encanteur—Bureau et salle de vente No [illegible]—VENDREDI, 25 mars 1870, à 10 heures du matin [illegible].

PAR B. J. MONTGOMERY.

Goélette à vendre.

Il sera vendu, à l'enchère publique, le MARDI 29 mars 1870, à 11 heures de l'après-midi, au Vieux Bassin, la goélette américaine HENRIETTA, de 21 tonneaux, avec ses agrès et apparaux.

Conditions. Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

B. J. MONTGOMERY,
Encanteur.
24 mars

Chevaux et Mulets.

Vente sur les terrains de beaux chevaux de selle et de harnais, Mulets, Boguets, Harnais & c. à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY, Encanteur—Il sera vendu le SAMEDI, 26 mars 1870, à 10 heures du matin, aux ventes ecuries Nos 112 et 114 rue Gravier.

De beaux chevaux et juments de selle et de harnais, mulets habitués et de ville.

EGALEMENT

Jolis boguets couverts et découverts, harnais, selles, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 2nov—

Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. J. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu—SAMEDI, 26 mars, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 57, de la rue du Camp.

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à ressort, tables de centre, dessus de marbre, tables à allonges étagères, [illegible], poêles, batterie de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—Egalement—

Une grande facture de lits en acajou, chaises à étages en noyer et rotin. 6mars—

TONY LAFON vs JOHN KELLY.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 20,782.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre avril 1870 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Felicité, Terpsichore, Howard et Liberty, désignés par les numéros [illegible].

Le numéro Onze mesure trente pieds de face à la rue [illegible].

Le numéro Douze mesure trente trois pieds [illegible].

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Daniel [illegible], notaire public en cette ville, en date du 7 octobre [illegible].

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de [illegible] cent piastres [illegible].

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. B. ALLEN & Co. vs. La Dame R. STURZENEGGER épouse de [illegible].

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible].

UNHART & CO. vs R. STURZENEGGER & A. STURZENEGGER.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,414. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, trente mars 1870, à midi, à la Bourse [illegible].

Toutes les marchandises, installations, propriétés mobilières qui se trouvent dans le magasin situé au No [illegible] de la rue de la Vieille Levée, entre celles de la Douane et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mars—16,23,26,29,30